

Accompagnement de la filière bois-énergie par le Conseil général de l' AISNE

5 mai 2011

Brigitte BOCHET





Sommaire

- Le contexte axonais
- Le contenu de l'étude préalable
- L'articulation avec la Région Picardie
- Les actions concrètes



Le contexte axonais

- Une charte environnement 1998-2003
 - Développer la filière bois énergie locale: des réalisations sur une partie du territoire
- Une volonté de travailler sur le bois énergie à l'échelle départementale 2007-2010
 - Projets de chaufferies qui se concrétisaient et un approvisionnement « maison » (qualité, mode de livraison, contrat...)
 - Envie de développer une filière économique locale et d'inciter les collectivités à l'utilisation du bois-énergie
 - Lancement d'une étude : sécuriser la filière bois énergie et déterminer une politique d'accompagnement du Conseil général
- Ressource bois disponible : 1 000 000 t/an



Lancement de l'étude

- Contenu

- Diagnostic de la ressource, des équipements existants
- Sécurisation de la filière
- Politique d'accompagnement
- En // : 5 études de pré faisabilité pour la création de réseaux de chaleur
- Concertation avec la Région sur le contenu du cahier des charges y compris le volet études de pré faisabilité
- Attribution du marché : un bureau d'études commun CEDEN pour la Région et le Conseil général



Apports de l'étude 2009

- Diagnostic à l'échelle départementale : un gisement intéressant, des besoins naissants et des équipements existants suffisants sur 3 ans
- Sécurisation de l'approvisionnement : Echelle régionale la plus pertinente, tout en maintenant une proximité des équipements de la filière
- Accompagnement des collectivités nécessaire pour le montage de projets
- Accompagnement nécessaire pour la structuration de la filière bois-énergie



Articulation avec la Région

- Etudes de pré faisabilité réseaux de chaleur
 - Aisne : identification des villes susceptibles de créer des réseaux de chaleur: sélection de 8 territoires avec présence de collège/maison de retraite 7 projets identifiés, 6 projets réalisables: 45 000 t mini Bois/an
 - 5 études financées par le CG (et l'ADEME) et 3 financées par la Région
- Création de la SCIC bois-énergie
 - Animation des réunions de constitution
 - Participation au capital pour le maximum possible
 - Représentation au sein de la SCIC
 - financement ponctuel des équipements nécessaires pour la filière (plateforme, débardeuse, matériel forestier, ...)selon évolution de la demande



Actions concrètes

- Réalisations et projets du Conseil général : ZAC du Griffon à Laon en 2010 (réseau de chaleur 1 MW), Geodomia en 2009 (140 kW), collège Mermoz (350 kW), collège de St Gobain (100 kW)
- Prise de compétence optionnelle par l'USEDA :
« réalisation d'installations de production d'énergie et de distribution publique de chaleur à partir d'installations alimentées par la biomasse »
- D'autres projets : AMO en cours à URCEL, centre hospitalier de Prémontré